



Pêches et Océans Canada Fisheries and Oceans Canada

Garde côtière canadienne Canadian Coast Guard

# PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'EST

ÉDITION MENSUELLE N°02  
24 février 2017



Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la  
**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
[www.notmar.gc.ca/abonner](http://www.notmar.gc.ca/abonner)

## SOMMAIRE

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 - 7
Partie 2 Corrections aux cartes.....	8 - 16
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	N/A
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	18 - 27
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume.....	28 - 29

Programmes Garde côtière canadienne  
Aides à la navigation et Voies navigables

## NOTES EXPLICATIVES

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin	= 1 852 mètres (6 076,1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609,3 mètres (5 280 pieds)
1 mètre	= 3,28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) dans la Partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la Partie 1 de l'Édition mensuelle.

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.**

### Rapport d'information maritime et formulaire de suggestion

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'information maritime et formulaire de suggestion* insérée à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

### Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*.

**En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.**

### Cartes marines et publications canadiennes

Veillez consulter l'*Avis No 14* de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs avril 2016 à mars 2017 pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

[www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp](http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp)

**NOTA: This publication is also available in English.**

## CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES – PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la *Carte n° 1 : Signes conventionnels, abréviations et termes* du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2 :

No. de la carte	Titre de la carte	Date de la dernière nouvelle édition de la carte	Système de référence géodésique	Dernière correction
1202	Cap Éternité à/to Saint-Fulgence – Nouvelle édition – 20-MAI-94 – NAD 1927			LNM/D 23-Jul-1999
6-août-1999	Porter	un feu FI G	48°26'36.4"N 70°53'08.6"W	
Date de la correction hebdomadaire de la carte	(voir carte no. 1 P24)	(F2007-107) LF (700) MPO(6829264-01)		
Modification de la carte	No. de référence Carte no. 1	No. de référence de la GCC	No. du Livre des feux	No. de référence du SHC

La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **L**ast (dernier) **N**otice (avis) to (aux) **M**ariners (navigateurs) / **D**ate.

## LE SITE WEB DES AVIS AUX NAVIGATEURS – ÉDITIONS MENSUELLES, CORRECTIONS AUX CARTES ET ANNEXES GRAPHIQUES

Le site Web de NOTMAR permet aux utilisateurs d'accéder aux [publications des éditions mensuelles](#), aux [corrections des cartes](#) et aux [annexes graphiques](#).

Si vous désirez recevoir une notification concernant seulement les cartes qui vous intéressent, ainsi que les annexes graphiques reliées à ces cartes, et un message vous indiquant que la nouvelle publication mensuelle est maintenant en ligne, vous pouvez vous inscrire gratuitement au lien suivant : <https://www.notmar.gc.ca/email-fr.php>

## MISE EN GARDE AVIS À LA NAVIGATION (ÉCRITS ET RADIODIFFUSÉS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation (écrits et radiodiffusés) qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction à la main sur les cartes, réimpressions ou nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les Avis à la navigation écrits en vigueur sont disponibles sur le site Web de la Garde côtière canadienne à [www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/NOTSHIP](http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/NOTSHIP)

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission des cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

### **Terre Neuve et Labrador**

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Port aux Basques  
49, rue Stadium  
Case postale 99  
PORT AUX BASQUES, NL, A0M 1C0  
Téléphone : (709) 695-2168  
Télécopieur : (709) 695-7784  
Courriel : [notshippax@dfo-mpo.gc.ca](mailto:notshippax@dfo-mpo.gc.ca)  
Site Web : <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Notship#terre>

### **Maritimes**

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Sydney  
1190, chemin Westmount  
SYDNEY, NS, B1R 2J6  
Téléphone : (902) 564-7751 ou 1-800-686-8676  
Télécopieur : (902) 564-7662  
Courriel : [notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca](mailto:notshipssyd@mar.dfo-mpo.gc.ca)  
Site Web : <http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Notship#maritimes>

### **Québec**

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM des Escoumins  
35, rue Otis  
LES ESCOUMINS, QC, G0T 1K0  
Téléphone : (418) 233-2308  
Télécopieur : (418) 233-3299  
Courriel : [opsavis@dfo-mpo.gc.ca](mailto:opsavis@dfo-mpo.gc.ca)  
Site Web : [www.marinfo.gc.ca/](http://www.marinfo.gc.ca/)  
Site Web : [www.marinfo.gc.ca/fr/avisecrits/index.asp](http://www.marinfo.gc.ca/fr/avisecrits/index.asp)  
Site Web : [www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship](http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship)

### **Centre & Arctique**

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Prescott  
Avis à la navigation – série « C »  
401, rue King Ouest  
PRESCOTT, ON, K0E 1T0  
Téléphone : (613) 925-0666 ou 1-800-265-0237  
Télécopieur : (613) 925-4519  
Courriel : [notshipC&A@dfo-mpo.gc.ca](mailto:notshipC&A@dfo-mpo.gc.ca)  
Site Web : [www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship](http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship)

\* Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM d'Iqaluit  
Avis à la navigation – série « A » et série « H »  
Case postale 189  
IQALUIT, NU, X0A 0H0  
Téléphone : (867) 979-5269  
Télécopieur : (867) 979-4264  
Courriel : [iqanordreg@innav.gc.ca](mailto:iqanordreg@innav.gc.ca)  
Site Web : [www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship](http://www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship)

\* Services disponibles en français et en anglais.

---

**INDEX**

---

**PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ 1**

---

Service hydrographique du Canada – Avis au sujet des annexes graphiques des cartes marines SHC .....	1
Service hydrographique du Canada – Corrections cumulatives aux cartes .....	1
Service hydrographique du Canada – Dates de l'édition courante des cartes .....	1
Service hydrographique du Canada – Cartes du type impression sur demande - Utilisation et soins à apporter .....	1
Service hydrographique du Canada, Transports Canada – Sécurité de la navigation - SÉVCM .....	2
Transports Canada – Restriction de vitesse - Rivières St. Clair et Détroit .....	2
Erratum: Référence Avis 101/2017 - Service hydrographique du Canada – Cartes marines .....	2
*201 Service hydrographique du Canada – Cartes marines .....	2
*202 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation .....	2
*203 Service hydrographique du Canada – Cartes marines électroniques matricielles (BSB V4) .....	3
*204 Transports Canada – Bulletin de la sécurité des navires .....	3
*205 Transports Canada – Bulletin de la sécurité des navires .....	3
*206 Transports Canada – Bulletin de la sécurité des navires .....	3
*207 Transports Canada – Bulletins de la sécurité des navires (TP 3231) et Publications de Transports - 2016 ..	4
*208 Jackfish Bay to/à St. Ignace Island – Nouvelle édition de la carte 2303 .....	5
*209 Heron Bay – Nouvelle édition de la carte 2318 .....	5
*210 Hopes Advance Bay – Nouvelle édition de la carte 5349 .....	6
*211 Grindstone Point to/à Berens River – Nouvelle édition de la carte 6267 .....	6
*212 Murray Harbour – Bouées non lumineuses mouillées en permanence .....	6
*213(P) Cow Head to / à Pointe Riche – Feu à être supprimé .....	6
*214(P) West Point à / to Baie de Tracadie – Feux d'alignement à être supprimés .....	7
*215(P) West Point à / to Baie de Tracadie – Bouée lumineuse à être supprimée .....	7
*216 St. Marys River - Head of Lake Nicolet to Whitefish Bay; Sault Ste. Marie – Bouée à espar non lumineuse mouillée en permanence .....	7
*217 Wedgeport and Vicinity / et les abords – Aide fixe modifiée en permanence .....	7
*218 Burgeo and / et Ramea Islands – Bouée à sifflet lumineuse supprimée en permanence .....	7

**PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES 8**

---

**PARTIE 3 – CORRECTIONS AUX AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME N/A**

---

---

<b>PARTIE 4 – CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES</b>	<b>18</b>
--	-----------

---

<b>PARTIE 5 – CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME</b>	<b>28</b>
---	-----------

---

**INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE**

<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>
1230	8	5349	2, 6		
1310	8	6021	15		
1311	8	6035	15		
2303	2, 5	6259	15, 16		
2318	5	6263	16		
4003	8	6267	6		
4013	9	8014	16		
4016	9	US 14884	7		
4017	9				
4023	9				
4049	9				
4244	7, 9				
4404	10				
4420	6				
4468	10				
4486	10				
4638	11, 12, 13				
4663	6				
4824	13, 14				
4825	7, 14				
4830	14				
4846	14				
4848	15				
4906	7				
4921	2				
5049	2				

## SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à la disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à [chsinfo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:chsinfo@dfo-mpo.gc.ca)

## SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <https://www.notmar.gc.ca/corrections-fr.php>

## SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES

### ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

#### CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

#### NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

#### RÉIMPRESSIONS

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à [www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp](http://www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp)

## SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER

### Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

### Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.



**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA – SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM**

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (ECDIS) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (ECDIS) configuré de manière à afficher « toutes les données ». Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

**TRANSPORTS CANADA – RESTRICTION DE VITESSE - RIVIÈRES ST. CLAIR ET DÉTROIT**

Depuis le 14 novembre 2012, la taille de la zone de restriction de vitesse actuellement en place conformément au Règlement sur la sécurité de la navigation dans les rivières St. Clair et Détroit entre le feu de la rivière Détroit et le feu de l'île aux Pêches est réduite en déplaçant l'extrémité sud de la zone de restriction de vitesse de son emplacement actuel au feu de la Rivière Détroit à un nouvel emplacement au feu N° D33 de la Pointe Bar. (Cet avis fait référence à l'avis précédemment publié en novembre 2012 portant le numéro \*1103.)

**ERRATUM: RÉFÉRENCE AVIS 101/2017 - SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES MARINES**

**MODIFIER**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
<b>Nouvelles éditions</b>					
...					
5049	Davis Inlet to / aux Seniartlit Islands	1:60000	26-AUG-2016	1	20.00
...					

**POUR LIRE**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
<b>Nouvelles éditions</b>					
...					
5049	Davis Inlet to / aux Seniartlit Islands	1:60000	<b>25-NOV-2016</b>	1	20.00
...					

**\*201 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES MARINES**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
<b>Nouvelles éditions</b>					
2303	Jackfish Bay to/à St. Ignace Island	1:70000	29-MAY-2015	3	20.00
4921	Plans, Baie des Chaleurs/Chaleur Bay (côte nord/North Shore)	1:50000	02-DEC-2016	1	20.00
5349	Hopes Advance Bay	1:24000	25-MAR-2016	4	20.00

**\*202 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION**

NUMÉRO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
<b>NOUVEAUX PRODUIT</b>	
CA579254	New Richmond

**\*203 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES MARINES ÉLECTRONIQUES MATRICIELLES (BSB V4)**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION
<b>Cartes nouvelles</b>			
RM-7646	Putulik (Hat Island) and/et Wilkins Point	1:15000	03-JUN-2016
RM-7710	Lambert Channel and/et Cache Point Channel	1:80000	15-JUL-2016
<b>Nouvelle édition</b>			
RM-5335	Rivière George	1:30000	19-AUG-2016

**\*204 TRANSPORTS CANADA – BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES**

Ceci est pour vous informer qu'un nouveau **Bulletin de la sécurité des navires** a été récemment publié sur le site Web de Transports Canada à [www.tc.gc.ca/bsn-ssb/](http://www.tc.gc.ca/bsn-ssb/).

Pour consulter ou télécharger ce bulletin, s'il vous plaît cliquer sur le lien ci-dessous :

[Bulletin No. 01/2017](#) – **Certificats médicaux conformes à la STCW - changements de format**  
**SGDDI No : 12528860**

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site Web.

**Contactez-nous au :** [securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca](mailto:securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca) ou 1-855-859-3123 (Sans frais).

**\*205 TRANSPORTS CANADA – BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES**

Ceci est pour vous informer qu'un nouveau **Bulletin de la sécurité des navires** a été récemment publié sur le site Web de Transports Canada à [www.tc.gc.ca/bsn-ssb/](http://www.tc.gc.ca/bsn-ssb/).

Pour consulter ou télécharger ce bulletin, s'il vous plaît cliquer sur le lien ci-dessous :

[Bulletin No. 02/2017](#) – **Mesures provisoires visant les petits moteurs diesel marins - 2017**  
**SGDDI No : 12535569**

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site Web.

**Contactez-nous au :** [securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca](mailto:securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca) ou 1-855-859-3123 (Sans frais).

**\*206 TRANSPORTS CANADA – BULLETIN DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES**

Ceci est pour vous informer qu'un nouveau **Bulletin de la sécurité des navires** a été récemment publié sur le site Web de Transports Canada à [www.tc.gc.ca/bsn-ssb/](http://www.tc.gc.ca/bsn-ssb/).

Pour consulter ou télécharger ce bulletin, s'il vous plaît cliquer sur le lien ci-dessous :

[Bulletin No. 03/2017](#)  
**Entrée en vigueur de la phase 1 du nouveau Règlement sur la sécurité des bâtiments de pêche**  
**SGDDI No : 12611240**

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site Web.

**Contactez-nous au :** [securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca](mailto:securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca) ou 1-855-859-3123 (Sans frais).

**\*207 TRANSPORTS CANADA – BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES (TP 3231) ET PUBLICATIONS DE TRANSPORTS - 2016**

**Bulletins de la sécurité des navires (TP 3231) - 2016**

Les bulletins de la Sécurité des navires abordent des questions de sécurité à l'égard des navires. Ils ne comportent aucun coût et sont publiés au besoin. La liste complète des bulletins de la sécurité des navires se trouve sur le site Web de Transports Canada à <http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/bulletins-menu.htm>

Si vous n'avez pas accès à notre site Web et désirez faire partie de la liste d'envoi des bulletins de la sécurité des navires, veuillez en faire la demande auprès de Sécurité maritime, dont les coordonnées figurent ci-après. Nous demandons votre coopération, en distribuant des copies de cette liste à vos collègues, aux propriétaires de bateau et/ou aux compagnies maritimes, pour les mettre au courant de l'existence de ces bulletins.

Si c'est la première fois que vous recevez le bulletin, votre nom n'est probablement pas sur la liste d'envoi de Transports Canada. Si vous souhaitez y être ajouté, veuillez envoyer votre demande à l'adresse de Sécurité maritime ci-dessous.

**Quoi faire pour rester à jour sur les nouveaux bulletins publiés**

Pour recevoir les Bulletins de la sécurité des navires par voie électronique, sélectionnez l'adresse Internet suivante et suivez les instructions sur la façon de s'inscrire au service d'avis du **bulletin électronique** ou des services de **flux RSS**. Le service d'avis du bulletin électronique envoie une notification à votre boîte courriel, tandis que flux RSS envoie un avis à votre navigateur Internet quand une nouvelle SSB devient disponible sur notre site à <http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/bulletins-menu.htm>.

**Les bulletins suivants ont été publiés jusqu'au 31 décembre 2016**

No du bulletin	Titre du bulletin	Date créée
01/2016	Grands bateaux de pêche - Systèmes d'assèchement de cale efficaces dans tous les compartiments étanches et réfrigérés	2016-01-20
02/2016	Processus simplifié de demande d'un numéro de candidat (CDN)	2016-04-08
03/2016	2016/17 Campagne d'inspection concentrée	2016-05-05
04/2016	Procédure canadienne de vérification de la masse brute des conteneurs empotés	2016-05-12
05/2016	Le virus Zika	2016-07-13
06/2016	Lignes directrices pour les bâtiments d'attraction amarrés	2016-07-14
07/2016	Mesures provisoires visant les petits moteurs diesel marins	2016-07-27
08/2016	Règlement sur les émissions atmosphériques produites par les bâtiments : Processus de vérification de la teneur en soufre du carburant	2016-08-18
09/2016	Mesure intérimaire – Certificat médical provisoire	2016-08-31
10/2016	Système d'identification automatique (AIS)	2016-10-07
11/2016	Rappel – Projet de renouvellement des décisions du Bureau d'inspection des navires à vapeur	2016-11-03
12/2016	Mise à jour sur les mesures adoptées pour répondre aux exigences de la convention STCW Manille 2010 pour les capitaines, les officiers de pont et les matelots	2016-11-16

**Publications de Transports (TPs) Nouveaux et/ou Modifiés – 2016**

Publication No	Titre	Date
TP 2293	Examen des navigants et délivrance des brevets et certificats – révision 6 <b>Mise à jour</b>	2016
TP 15049	Demande de permis d'embarcation de plaisance <b>Nouveau</b>	2016
TP 15330	Procédure canadienne de mesure de la masse brute vérifiée de conteneurs empotés conformément à la règle 2 du chapitre VI de la convention SOLAS <b>Nouveau</b>	2016
TP 15334	Processus d'examen TERMPOL visant le projet d'agrandissement des installations du port de Québec <b>Nouveau</b>	2016

On peut obtenir des exemplaires de ces bulletins et publications en s'adressant à:

Transports Canada  
Sécurité maritime (AMSIA)  
Tour C, Place de Ville  
9<sup>ième</sup> étage, 330, rue Sparks  
Ottawa, Ontario, K1A 0N5

Site web: **Bulletin de la sécurité des navires**  
<http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/bulletins-menu.htm>

**Publication de transports**  
<http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/tp-menu-515.htm>

Si vous avez des questions, ou si vous souhaitez recevoir des copies papier des bulletins, communiquez avec la Direction générale de la sécurité maritime de Transports Canada par :

Courriel : .....[securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca](mailto:securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca)  
Téléphone : ..... 613-991-3135  
Sans frais (maritime) : ..... 1-866-995-9737  
Téléimprimeur (ATS) : ..... 1-888-675-6863  
Télécopieur : ..... 613-990-1879

**\*208 JACKFISH BAY TO/À ST. IGNACE ISLAND – NOUVELLE ÉDITION DE LA CARTE 2303**

Référence Carte : 2303

Cette nouvelle édition a été publiée conformément à la politique gouvernementale en matière d'utilisation des langues officielles du Canada. Seules les informations provenant des Avis aux navigateurs ont été mises à jour sur cette carte marine, et ce, jusqu'à la date de publication de cette dernière.

**\*209 HERON BAY – NOUVELLE ÉDITION DE LA CARTE 2318**

Référence Carte : 2318

Cette nouvelle édition a été publiée conformément à la politique gouvernementale en matière d'utilisation des langues officielles du Canada. Seules les informations provenant des Avis aux navigateurs ont été mises à jour sur cette carte marine, et ce, jusqu'à la date de publication de cette dernière.

**\*210 HOPES ADVANCE BAY – NOUVELLE ÉDITION DE LA CARTE 5349**

Référence Carte : 5349

Cette nouvelle édition a été publiée conformément à la politique gouvernementale en matière d'utilisation des langues officielles du Canada. Seules les informations provenant des Avis aux navigateurs ont été mises à jour sur cette carte marine, et ce, jusqu'à la date de publication de cette dernière.

**\*211 GRINDSTONE POINT TO/À BERENS RIVER – NOUVELLE ÉDITION DE LA CARTE 6267**

Référence Carte : 6267

Cette nouvelle édition a été publiée conformément à la politique gouvernementale en matière d'utilisation des langues officielles du Canada. Seules les informations provenant des Avis aux navigateurs ont été mises à jour sur cette carte marine, et ce, jusqu'à la date de publication de cette dernière.

**\*212 MURRAY HARBOUR – BOUÉES NON LUMINEUSES MOUILLÉES EN PERMANENCE**

Référence Carte : 4420

Les bouées non lumineuses suivantes ont été mouillées en permanence :

Murray Harbour Plate Verte NM17 (LF 5970.902) (46° 01' 04.2"N 062° 30' 04.8"W)  
Murray Harbour Conique Rouge NM18 (LF 5970.903) (46° 01' 04.2"N 062° 30' 06.6"W)  
Murray Harbour Plate Verte NM17/1 (LF 5970.904) (46° 01' 02.4"N 062° 30' 09.6"W)  
Murray Harbour Conique Rouge NM18/2 (LF 5970.905) (46° 01' 00.0"N 062° 30' 15.0"W)

(G2016-170, 171, 172, 173)

**\*213(P) COW HEAD TO / À POINTE RICHE – FEU À ÊTRE SUPPRIMÉ**

Référence Carte : 4663

La Garde côtière canadienne se propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Le feu Parsons Pond (LF 203) (50° 01' 43.0"N 057° 42' 58.0"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à

Surintendant, Renee Pope  
Aides à la navigation et Voies navigables  
Garde côtière canadienne  
Case postale 5667  
St. John's, NL, A1C 5X1  
Téléphone : (709) 772-2800  
Courriel : [renee.pope@dfo-mpo.gc.ca](mailto:renee.pope@dfo-mpo.gc.ca)

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(N2016-096)

**\*214(P) WEST POINT À / TO BAIE DE TRACADIE – FEUX D'ALIGNEMENT À ÊTRE SUPPRIMÉS**

Référence Carte : 4906

La Garde côtière canadienne se propose de supprimer en permanence les aides à la navigation suivantes :

Miminegash – alignement antérieur (LF 1033) (46° 52' 48.7"N 064° 14' 07.2"W)

Miminegash – alignement postérieur (LF 1034) (173°11' 494.1m du feu antérieur)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à

Surintendant, Renee Pope  
Aides à la navigation et Voies navigables  
Garde côtière canadienne  
Case postale 5667  
St. John's, NL, A1C 5X1  
Téléphone : (709) 772-2800  
Courriel : [renee.pope@dfo-mpo.gc.ca](mailto:renee.pope@dfo-mpo.gc.ca)

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2017-003P, 004P)

**\*215(P) WEST POINT À / TO BAIE DE TRACADIE – BOUÉE LUMINEUSE À ÊTRE SUPPRIMÉE**

Référence Carte : 4906

La Garde côtière canadienne se propose de supprimer en permanence l'aide à la navigation suivante :

Approches de Tracadie Nord - Bouée lumineuse TE2 (LF 1240) (47° 30' 12.0"N 064° 50' 54.0"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à

Surintendant, Renee Pope  
Aides à la navigation et Voies navigables  
Garde côtière canadienne  
Case postale 5667  
St. John's, NL, A1C 5X1  
Téléphone : (709) 772-2800  
Courriel : [renee.pope@dfo-mpo.gc.ca](mailto:renee.pope@dfo-mpo.gc.ca)

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(G2017-001P)

**\*216 ST. MARYS RIVER - HEAD OF LAKE NICOLET TO WHITEFISH BAY; SAULT STE. MARIE – BOUÉE À ESPAR NON LUMINEUSE MOUILLÉE EN PERMANENCE**

Référence : Avis 715(T)/13 est annulé (Carte US 14884).

(D2016-019)

**\*217 WEDGEPORT AND VICINITY / ET LES ABORDS – AIDE FIXE MODIFIÉE EN PERMANENCE**

Référence : Avis 904(P)/15 est annulé (Carte 4244).

(F2016-073)

**\*218 BURGEO AND / ET RAMEA ISLANDS – BOUÉE À SIFFLET LUMINEUSE SUPPRIMÉE EN PERMANENCE**

Référence : Avis 110(P)/17 est annulé (Carte 4825).

(N2017-005)

**1230 - Mont-Louis - Nouvelle édition - 19-FÉVR-2010 - NAD 1983**

10-FÉVR-2017

LNMD. 30-SEPT-2016

Rayer la profondeur de 3 mètres 7 décimètres 49°14'03.4"N 065°44'12.6"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479057  
*MPO(6409621-01)*

Porter une profondeur de 2 mètres 4 décimètres 49°14'04.8"N 065°44'14.2"W  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479057  
*MPO(6409621-02)*

Porter une obstruction avec une profondeur connue de 2 mètres 6 décimètres 49°14'03.7"N 065°44'13.9"W  
(Voir la carte n° 1, K41)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479057  
*MPO(6409621-03)*

**1310 - Section A-B - Nouvelle édition - 10-JANV-2014 - NAD 1983**

03-FÉVR-2017

LNMD. 23-DÉC-2016

Modifier F G 11m8M pour lire F G 12m8M vis-à-vis le feu 45°41'06.8"N 073°27'32.7"W  
(Voir la carte n° 1, P16)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479155, CA579001  
*(Q2016-201) LF(2335) MPO(6409618-01)*

Modifier F G 16m14M pour lire F G 18m14M vis-à-vis le feu 45°41'02.7"N 073°27'36.5"W  
(Voir la carte n° 1, P16)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479155, CA579001  
*(Q2016-202) LF(2336) MPO(6409619-01)*

**1311 - Sorel-Tracy à/to Varennes - Nouvelle édition - 19-SEPT-2013 - NAD 1983**

03-FÉVR-2017

LNMD. 15-AVR-2016

Modifier F G 11m8M pour lire F G 12m8M vis-à-vis le feu 45°41'06.8"N 073°27'32.7"W  
(Voir la carte n° 1, P16)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479155, CA579001  
*(Q2016-201) LF(2335) MPO(6409618-01)*

Modifier F G 16m14M pour lire F G 18m14M vis-à-vis le feu 45°41'02.7"N 073°27'36.5"W  
(Voir la carte n° 1, P16)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA479155, CA579001  
*(Q2016-202) LF(2336) MPO(6409619-01)*

**4003 - Cape Breton to / à Cape Cod - Nouvelle édition - 21-MARS-2003 - NAD 1983**

03-FÉVR-2017

LNMD. 02-SEPT-2016

Modifier Fl 18M pour lire Fl 14M vis-à-vis le feu 42°02'22.3"N 070°03'39.4"W  
(Voir la carte n° 1, P16)  
*(USCG:Inm01462016) MPO(6307840-01)*

**4013 - Halifax to / à Sydney - Nouvelle édition - 06-SEPT-2002 - NAD 1983**  
03-FÉVR-2017

LNMD. 25-NOV-2016

Modifier FI 6s53ft13M pour lire LFI 6s55ft15M vis-à-vis le feu  
(Voir la carte n° 1, P16)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286, CA576695

45°42'25.9"N 062°16'20.6"W

*LF(895) MPO(6307785-01)*

**4016 - Saint-Pierre to / à St. John's - Nouvelle édition - 06-JUIN-2003 - NAD 1983**  
17-FÉVR-2017

LNMD. 02-SEPT-2016

Porter un système de sub-surface d'acquisition de données océanographique  
ODAS/SADO avec une profondeur connue de 10 brasses, 2 pieds.  
(Voir la carte n° 1, L25)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276101, CA376015

47°31'22.2"N 052°35'04.2"W

*MPO(6307843-01)*

**4017 - Cape Race to / à Cape Freels - Nouvelle édition - 07-MARS-2003 - NAD 1983**  
17-FÉVR-2017

LNMD. 26-AOÛT-2016

Porter un système de sub-surface d'acquisition de données océanographique  
ODAS/SADO avec une profondeur connue de 10 brasses, 2 pieds.  
(Voir la carte n° 1, L25)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276101, CA376015

47°31'22.2"N 052°35'04.2"W

*MPO(6307843-01)*

**4023 - Northumberland Strait / Détroit de Northumberland - Nouvelle édition - 27-DÉC-2002 - NAD 1983**  
03-FÉVR-2017

LNMD. 06-JANV-2017

Modifier FIG + FIR pour lire LFI 6s55ft15M vis-à-vis le feu  
(Voir la carte n° 1, P16)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286, CA576695

45°42'19.2"N 062°16'14.5"W

*LF(895) MPO(6307785-01)*

**4049 - Grand Bank, Northern Portion / Grand Banc, Partie Nord to / à Flemish Pass / Passe Flamande - Nouvelle édition**  
- 19-MAI-1995 - NAD 1983

17-FÉVR-2017

LNMD. 05-FÉVR-2016

Porter un système de sub-surface d'acquisition de données océanographique  
ODAS/SADO avec une profondeur connue de 19 mètres.  
(Voir la carte n° 1, L25)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276101, CA376015

47°31'22.2"N 052°35'04.2"W

*MPO(6307843-01)*

**4244 - Wedgeport and Vicinity / et les abords - Nouvelle édition - 26-DÉC-2003 - NAD 1983**  
10-FÉVR-2017

LNMD. 30-DÉC-2016

Porter Voyant du cardinal Nord vis-à-vis la balise  
(Voir la carte n° 1, Q9)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476048

43°40'15.2"N 066°00'30.1"W

*(F2016073) MPO(6307853-02)*



**4404 - Cape George to / à Pictou - Nouvelle édition - 28-FÉVR-2014 - NAD 1983**  
03-FÉVR-2017

LNM/D. 06-JANV-2017

Porter un feu LFI6s17m15M  
(Voir la carte n° 1, P1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376691

45°42'23.5"N 062°16'12.9"W  
  
*LF(895) MPO(6307785-02)*

**4404 - Lismore Wharf / Quai - Nouvelle édition - 28-FÉVR-2014 - NAD 1983**  
03-FÉVR-2017

LNM/D. 06-JANV-2017

Modifier LFI 6s pour lire LFI 6s17m15M vis-à-vis le feu  
(Voir la carte n° 1, P16)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276286, CA576695

45°42'23.5"N 062°16'12.9"W  
  
*LF(895) MPO(6307785-01)*

**4468 - Île du Petit Mécatina aux/to Îles Sainte-Marie - Nouvelle édition - 27-FÉVR-2015 - NAD 1983**  
03-FÉVR-2017

LNM/D. 21-OCT-2016

Porter un feu privé (Priv)FI Y 4M  
(Voir la carte n° 1, P1)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA379115

50°28'49.1"N 059°35'56.6"W  
  
*(Q2016-199) LF(1561.6) MPO(6409616-01)*

**4486 - Baie des Chaleurs / Chaleur Bay - Nouvelle édition - 19-FÉVR-1999 - NAD 1983**  
03-FÉVR-2017

LNM/D. 26-FÉVR-2016

Porter un abri à poisson avec une profondeur de 3 brasses au-dessus  
d'une entité artificielle  
(Voir la carte n° 1, K46.2)

48°28'44.2"N 064°17'00.5"W  
  
*MPO(6307802-01)*

Porter un abri à poisson avec une profondeur de 3 brasses 1 pied au-dessus  
d'une entité artificielle  
(Voir la carte n° 1, K46.2)

48°22'17.7"N 064°34'34.3"W  
  
*MPO(6307802-02)*

Porter un abri à poisson avec une profondeur de 2 brasses au-dessus  
d'une entité artificielle  
(Voir la carte n° 1, K46.2)

48°22'01.0"N 064°32'59.5"W  
  
*MPO(6307802-03)*

Porter une ferme marine  
(Voir la carte n° 1, K48.2)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376187

48°04'12.0"N 066°12'45.0"W  
  
*(Q2016168) MPO(6307846-01)*

Porter une profondeur de 15 brasses  
(Voir la carte n° 1, I10)  
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376187

48°08'19.5"N 064°56'45.9"W  
  
*MPO(6307847-01)*

**4638 - Wreck Island to / à Cinq Cerf Bay - Nouvelle édition - 11-JUIL-2003 - NAD 1983**  
17-FÉVR-2017

LNM/D. 10-FÉVR-2012

Remplacer	la profondeur de 11 brasses par une profondeur de 6 1/2 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°38'59.4"N 057°53'00.3"W  MPO(6307723-01)
Remplacer	la profondeur de 11 brasses par une profondeur de 1 1/2 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°39'51.1"N 058°08'23.2"W  MPO(6307723-02)
Remplacer	la profondeur de 4 3/4 brasses par une profondeur de 2 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°41'03.9"N 058°07'24.7"W  MPO(6307723-03)
Remplacer	la profondeur de 10 brasses par une profondeur de 5 1/4 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°38'34.3"N 058°01'28.7"W  MPO(6307723-04)
Porter	une profondeur de 2 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°39'53.2"N 058°01'15.2"W  MPO(6307723-05)
Porter	une profondeur de 3 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°40'29.9"N 058°06'40.0"W  MPO(6307723-06)
Remplacer	la profondeur de 8 brasses par une profondeur de 1 1/4 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°41'00.8"N 058°07'04.0"W  MPO(6307723-07)
Remplacer	la profondeur de 4 1/2 brasses par une profondeur de 2 1/4 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°40'04.6"N 058°04'01.7"W  MPO(6307723-08)
Remplacer	la profondeur de 6 brasses par une profondeur de 1 3/4 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°39'51.8"N 058°03'09.1"W  MPO(6307723-09)
Remplacer	la profondeur de 6 brasses par une profondeur de 2 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°39'44.7"N 058°03'19.4"W  MPO(6307723-10)
Porter	une profondeur de 9 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°38'36.6"N 057°59'11.4"W  MPO(6307723-11)
Porter	une profondeur de 7 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°39'04.3"N 058°01'06.0"W  MPO(6307723-12)
Porter	une profondeur de 8 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°38'51.3"N 058°01'39.1"W  MPO(6307723-13)

AVIS AUX NAVIGATEURS  
ÉDITION MENSUELLE DE L'EST  
ÉDITION 02/2017  
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

Remplacer	la profondeur de 20 brasses par une profondeur de 9 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°39'12.3"N 058°01'40.3"W  MPO(6307723-14)
Remplacer	la profondeur de 16 brasses par une profondeur de 5 1/4 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°39'27.4"N 057°58'55.6"W  MPO(6307723-15)
Porter	une profondeur de 8 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°39'33.5"N 058°07'55.6"W  MPO(6307723-16)
Remplacer	la profondeur de 6 brasses par une profondeur de 4 1/4 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°39'26.7"N 057°58'08.4"W  MPO(6307723-17)
Remplacer	la profondeur de 12 brasses par une profondeur de 7 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°39'29.9"N 058°07'26.8"W  MPO(6307723-18)
Remplacer	la profondeur de 6 brasses par une profondeur de 2 1/4 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°39'56.9"N 058°06'33.4"W  MPO(6307723-19)
Rayer	la profondeur de 4 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°39'55.7"N 058°06'33.7"W  MPO(6307723-20)
Porter	une profondeur de 4 3/4 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°40'09.5"N 058°08'01.0"W  MPO(6307723-21)
Porter	une profondeur de 5 3/4 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°40'22.6"N 058°07'09.6"W  MPO(6307723-22)
Porter	une profondeur de 2 1/2 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°40'21.3"N 058°05'42.6"W  MPO(6307723-23)
Rayer	la profondeur de 6 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°40'20.0"N 058°05'42.3"W  MPO(6307723-24)
Rayer	la profondeur de 10 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°40'21.0"N 058°05'45.1"W  MPO(6307723-25)
Rayer	la profondeur de 11 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°40'46.7"N 058°06'34.1"W  MPO(6307723-26)
Porter	une profondeur de 6 1/2 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°40'46.1"N 058°06'36.6"W  MPO(6307723-27)

AVIS AUX NAVIGATEURS  
ÉDITION MENSUELLE DE L'EST  
ÉDITION 02/2017  
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

Remplacer	la profondeur de 10 brasses par une profondeur de 5 1/4 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°39'47.3"N 058°04'08.0"W  <i>MPO(6307723-28)</i>
Porter	une profondeur de 4 1/2 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°41'02.8"N 058°02'52.2"W  <i>MPO(6307723-29)</i>
Porter	une profondeur de 2 1/2 brasses (Voir la carte n° 1, I10)	47°39'10.4"N 058°00'21.0"W  <i>MPO(6307723-30)</i>
<b>4824 - Garia Bay to / à Burgeo - Carte nouvelle - 25-OCT-2002 - NAD 1983</b>		
03-FÉVR-2017		LN/D. 03-JUIN-2016
Porter	une profondeur de 5 mètres, 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376616	47°35'02.0"N 057°40'08.0"W  <i>MPO(6307860-02)</i>
Porter	une profondeur de 10 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376616	47°35'09.0"N 057°41'31.0"W  <i>MPO(6307860-03)</i>
Remplacer	la profondeur de 2 mètres, 7 décimètres par une profondeur de 3 mètres, 5 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376616	47°34'23.0"N 057°42'01.0"W  <i>MPO(6307860-04)</i>
Remplacer	la profondeur de 9 mètres, 1 décimètre par une profondeur de 5 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376616	47°33'57.0"N 057°41'22.0"W  <i>MPO(6307860-05)</i>
Porter	une profondeur de 7 mètres, 8 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376616	47°33'54.0"N 057°41'35.0"W  <i>MPO(6307860-06)</i>
Remplacer	la profondeur de 20 mètres, 1 décimètre par une profondeur de 6 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376616	47°33'48.0"N 057°39'51.0"W  <i>MPO(6307860-07)</i>
Porter	une profondeur de 1 mètre (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376616	47°34'05.0"N 057°40'11.0"W  <i>MPO(6307860-08)</i>

AVIS AUX NAVIGATEURS  
ÉDITION MENSUELLE DE L'EST  
ÉDITION 02/2017  
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

Porter	une profondeur de 3 mètres, 4 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376616	47°34'36.0"N 057°41'01.0"W	
			<i>MPO(6307860-09)</i>
Rayer	la profondeur de 14 mètres, 6 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376616	47°34'40.0"N 057°40'51.0"W	
			<i>MPO(6307860-10)</i>
Rayer	la bouée charpente de bâbord à sifflet lumineuse verte FIG, WHIS, marquée QV1 (Voir la carte n° 1, Qg) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376616	47°34'14.0"N 057°41'57.0"W	
			<i>(N2017005) LF(144.5) MPO(6307860-11)</i>
Remplacer	la profondeur de 9 mètres, 9 décimètres par une profondeur de 8 mètres, 7 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376616	47°34'27.4"N 057°41'45.9"W	
			<i>MPO(6307860-12)</i>
Remplacer	la profondeur de 13 mètres, 3 décimètres par une profondeur de 10 mètres, 2 décimètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA376616	47°34'16.4"N 057°41'50.7"W	
			<i>MPO(6307860-13)</i>
 <b>4825 - Burgeo and / et Ramea Islands - Carte nouvelle - 01-MARS-2002 - NAD 1983</b>			
			LNMD. 01-AVR-2016
Coller	l'annexe graphique Télécharger l'annexe graphique - <a href="http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4825PA_20161223.pdf">http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4825PA_20161223.pdf</a> Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA476622	47°35'00.0"N 057°41'00.0"W	
			<i>MPO(6307860-01)</i>
 <b>4830 - Harbour Breton - Nouvelle édition - 08-NOV-2002 - NAD 1983</b>			
			LNMD. 16-DÉC-2016
Coller	l'annexe graphique Télécharger l'annexe graphique - <a href="http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4830PA_20161130.pdf">http://www.chs-shc.gc.ca/patches/4830PA_20161130.pdf</a> Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576324	47°28'54.0"N 055°48'18.0"W	
			<i>MPO(6307828-01)</i>
 <b>4846 - Motion Bay to / à Cape St Francis - Nouvelle édition - 15-DÉC-1995 - NAD 1983</b>			
			LNMD. 16-DÉC-2016
Porter	un système de sub-surface d'acquisition de données océanographique ODAS/SADO avec une profondeur connue de 19 mètres. (Voir la carte n° 1, L25) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276101, CA376015	47°31'22.2"N 052°35'04.2"W	
			<i>MPO(6307843-01)</i>

**4848 - Long Pond - Nouvelle édition - 25-JUIL-2008 - NAD 1983**  
03-FÉVR-2017

LNM/D. 01-JANV-2016

Porter une limite Bouées d'amarrage et la légende "Mooring Buoys/  
Bouées d'amarrage"  
(Voir la carte n° 1, Q44)

joignant 47°30'47.3"N 052°58'22.2"W  
47°30'42.8"N 052°58'25.8"W  
47°30'42.1"N 052°58'21.0"W  
47°30'44.4"N 052°58'20.6"W  
47°30'46.9"N 052°58'20.6"W  
et 47°30'47.3"N 052°58'22.2"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA576114

MPO(6307812-01)

**6021 - Lake Muskoka - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 30-JUIL-2004 - NAD 1983**  
17-FÉVR-2017

LNM/D. 19-JUIL-2013

Porter une bouée cylindrique de bâbord, verte, marquée EC1/1  
(Voir la carte n° 1, Qg)

45°01'59.2"N 079°23'44.3"W

(D2016020) MPO(6604268-01)

Porter une bouée conique de tribord rouge, marquée EC2/2  
(Voir la carte n° 1, Qf)

45°01'57.7"N 079°23'43.9"W

(D2016021) MPO(6604269-01)

**6021 - Lake Muskoka - Sheet/Feuille 2 - Nouvelle édition - 30-JUIL-2004 - NAD 1983**  
17-FÉVR-2017

LNM/D. 19-JUIL-2013

Déplacer la bouée espar de bâbord verte, marquée HH3  
(Voir la carte n° 1, Qg)

de 45°05'28.7"N 079°30'07.6"W

à 45°05'32.3"N 079°30'09.5"W

(D2016018) MPO(6604266-01)

**6035 - Lake Nipissing / Lac Nipissing(Eastern Portion / Partie est) - Nouvelle édition - 28-DÉC-2001 - NAD 1983**  
17-FÉVR-2017

LNM/D. 29-DÉC-2006

Modifier Oc (3) R 10s pour lire Iso R vis-à-vis le feu  
(Voir la carte n° 1, P16)

46°18'39.3"N 079°28'25.8"W

(D2016024) LF(1420) MPO(6604272-01)

**6035 - North Bay - Nouvelle édition - 28-DÉC-2001 - NAD 1983**  
17-FÉVR-2017

LNM/D. 29-DÉC-2006

Modifier Oc (3) R 10s pour lire Iso R vis-à-vis le feu  
(Voir la carte n° 1, P16)

46°18'39.3"N 079°28'25.8"W

(D2016024) LF(1420) MPO(6604272-01)

**6259 - Kettle Island to/à Martin Point - Sheet/Feuille 1 - Carte nouvelle - 23-FÉVR-1990 - NAD 1983**  
03-FÉVR-2017

LNM/D. 27-SEPT-2013

Déplacer la bouée espar de bâbord verte, marquée P5  
(Voir la carte n° 1, Qg)

de 53°54'18.4"N 097°57'38.6"W

à 53°54'19.9"N 097°57'38.3"W

(A2016023) MPO(6604257-01)

Déplacer la bouée espar de tribord rouge, marquée P6  
(Voir la carte n° 1, Qf)

de 53°54'07.6"N 097°58'01.6"W

à 53°54'10.1"N 097°57'55.5"W

(A2016024) MPO(6604258-01)

AVIS AUX NAVIGATEURS  
ÉDITION MENSUELLE DE L'EST  
ÉDITION 02/2017  
PARTIE 2 – CORRECTIONS AUX CARTES

---

Déplacer	la bouée espar de bâbord verte, marquée P9 (Voir la carte n° 1, Qg)	de 53°53'31.9"N 097°58'41.6"W à 53°53'32.8"N 097°58'43.0"W (A2016025) MPO(6604259-01)
Déplacer	la bouée espar de bâbord verte, marquée P27 (Voir la carte n° 1, Qg)	de 53°51'30.0"N 097°59'33.4"W à 53°51'33.9"N 097°59'43.1"W (A2016026) MPO(6604260-01)
Rayer	la profondeur de 9.1 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	53°51'33.9"N 097°59'43.1"W  MPO(6604260-02)
Déplacer	la bouée espar de bâbord verte, marquée P29 (Voir la carte n° 1, Qg)	de 53°50'58.6"N 097°59'41.8"W à 53°50'57.1"N 097°59'43.7"W (A2016027) MPO(6604261-01)

**6263 - Playgreen Lake to/au Little Playgreen Lake - Sheet/Feuille 1 - Carte nouvelle - 14-AVR-1989 - NAD 1983**

03-FÉVR-2017

LNMD. 27-MAI-2005

Déplacer	la bouée espar de bâbord verte, marquée P5 (Voir la carte n° 1, Qg)	de 53°54'18.4"N 097°57'38.6"W à 53°54'19.9"N 097°57'38.3"W (A2016023) MPO(6604257-01)
Déplacer	la bouée espar de tribord rouge, marquée P6 (Voir la carte n° 1, Qf)	de 53°54'07.6"N 097°58'01.6"W à 53°54'10.1"N 097°57'55.5"W (A2016024) MPO(6604258-01)
Déplacer	la bouée espar de bâbord verte, marquée P9 (Voir la carte n° 1, Qg)	de 53°53'31.9"N 097°58'41.6"W à 53°53'32.8"N 097°58'43.0"W (A2016025) MPO(6604259-01)

**8014 - Grand Bank / Grand Banc: Northeast Portion / Partie nord-est - Nouvelle édition - 25-JUIL-2003 - NAD 1983**

17-FÉVR-2017

LNMD. 26-AOÛT-2016

Porter	un système de sub-surface d'acquisition de données océanographique ODAS/SADO avec une profondeur connue de 10 brasses, 2 pieds. (Voir la carte n° 1, L25) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA276101, CA376015	47°31'22.2"N 052°35'04.2"W  MPO(6307843-01)
--------	--	---

PARTIE 3 – CORRECTIONS AUX AIDES RADIO À LA NAVIGATION MARITIME

---

AUCUNE CORRECTION POUR CETTE PARTIE.



PARTIE 4 – CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

ATL 101 — Terre-Neuve — Côtes Nord-Est et Est, deuxième édition, 2013 —

Chapitre 1 — Paragraphe 33, après « approches Ouest et »

Supprimer : Nord

Remplacer par : NW

(N2017-00.1)

Chapitre 1 — Paragraphe 34

Supprimer : près du centre de l'extrémité du quai.

Remplacer par : sur le coin NW du quai, du côté de la mer.

(N2017-00.2)

Chapitre 4 — Paragraphe 48, dernière ligne

Ajouter : La **bouée** lumineuse de tribord (352.97), marquée « DSP2 », est mouillée à courte distance au Nord de **Shoal Tickle Point**, à quelque 0,2 mille au NW de l'extrémité SW de Birchy Island.

(N2017-00.3)

Chapitre 4 — Paragraphe 201

Supprimer : « Un **feu** (352.9), ... l'extrémité du quai. »

(N2017-00.4)

INDEX — Après « Shoal Tickle (Twillingate Islands), C4/P305 »

Insérer : Shoal Tickle Point, C4/P48

(N2017-00.5)

ATL 102 — Terre-Neuve — Côtes Est et Sud, deuxième édition, 2008 —

Chapitre 2 — Paragraphe 14

Supprimer : « Une **bouée** lumineuse de tribord ... du large du brise-lames. »

Remplacer par : Une **bouée** lumineuse de tribord (474) et une **bouée** lumineuse de bâbord (474.1), marquées respectivement « CV2 et CV3 », mouillées à courte distance au large des brise-lames, jalonnet les approches de Bay de Verde Harbour.

(N2017-00.6)

Chapitre 3 — Aux environs du paragraphe 46, **Administration portuaire de St. John's – Postes d'amarrage privés**

Supprimer l'information et porter les corrections suivantes dans la colonne « **Profondeur** ».

Poste	Profondeur †
22	En construction (2016)
23	En construction (2016)

(N2017-00.7)

PARTIE 4 – CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

---

Chapitre 6 — Paragraphe 71, dernière ligne

Ajouter : La **bouée** lumineuse d'avertissement (63.535), marquée « PML », est mouillée à quelque 150 m (492 pi) au NNW du pont mentionné précédemment et jalonne plusieurs roches dangereuses pour la navigation.

(N2017-00.8)

ATL 103 — Terre-Neuve — Côte Sud-Ouest, deuxième édition, 2010 —

Chapitre 2 — Paragraphe 13

Supprimer : « Une **bouée** lumineuse de bifurcation ... au NE de Little Sagona island. »

(N2017-01.0)

Chapitre 5 — Paragraphe 129

Supprimer : 0,4 mille à l'ESE

Remplacer par : 0,25 mille au SE

(N2017-01.1)

ATL 108 — Golfe du Saint-Laurent (partie Sud-Ouest), première édition, 2006 —

Chapitre 2 — Paragraphe 65, après « qui offre une profondeur »

Supprimer : (2010) de 1,3 m

Remplacer par : (2016) minimale de 1,0 m

(Q2016-071.1)

Chapitre 4 — Paragraphe 173, après « s'élève sur l'extrémité du brises-lames Sud. »

Insérer : Un autre **feu** saisonnier (1401.3) s'élève sur un caisson à l'extrémité du brises-lames Nord.

(Q2016-061.1)

Chapitre 4 — Paragraphe 173

Supprimer : « Un **haut-fond**, situé ... menant aux bassins. »

(Q2016-061.2)

Chapitre 4 — Supprimer le paragraphe 174

Remplacer par : <sup>174</sup> Il y a à l'intérieur du havre deux bassins d'amarrage et une **rampe de mise à l'eau** pour embarcations. Les profondeurs, le long des quais de forme irrégulière, varient (2016) entre 3,5 et 3,8 m. Des pontons sont installés dans le bassin intérieur. Dû à l'**ensablement continu**, les navigateurs doivent s'attendre de trouver des profondeurs moindres à certains endroits. Il est recommandé de vérifier auprès de l'autorité locale.

(Q2016-061.3)

PARTIE 4 – CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

---

Chapitre 4 — Paragraphe 181, dernière ligne

Ajouter : Un **récif** artificiel recouvert de 3,7 m d'eau est aménagé sur le haut-fond (48°22'N, 64°33'W) avec un autre récif artificiel recouvert de 5,8 m d'eau situé à 1,1 mille à l'WNW du précédent récif.

(Q2016-030.1)

Chapitre 4 — Paragraphe 188, après « 458 m de long. »

Supprimer : « Un **quai** public ... sur le côté SE. »

Remplacer par : Un **quai** public termine ce brise-lames et est fermé à la navigation depuis 2016 pour des raisons de sécurité.

(Q2016-061.4)

Chapitre 4 — Aux environs du paragraphe 210

Insérer le nouveau diagramme **PORT-DANIEL-EST** qui est annexé dans la **Partie 4** de cette édition mensuelle.

<https://www.notmar.gc.ca/publications/monthly-mensuel/images/ed022017-part4-atl108-portdanielest.pdf>

(Q2016-061.5)

Chapitre 4 — Paragraphe 210, après « Un **feu** »

Supprimer : (privé et saisonnier)

Remplacer par : saisonnier (1379.5)

(Q2016-061.6)

Chapitre 4 — Paragraphe 210

Supprimer : « Le poste d'amarrage ... (2011) de 0,8 m »

Remplacer par : Des pontons d'une longueur totale de 58 m sont installés du côté Sud du quai

(Q2016-061.7)

Chapitre 4 — Paragraphe 211

Supprimer : « Entre les deux ponts, ... par des pontons. »

(Q2016-061.8)

Chapitre 4 — Paragraphe 212

Supprimer : « La profondeur ... ensablement continu. »

Remplacer par : Les profondeurs indiquées dans les zones draguées sur le diagramme sont obtenues par dragages périodiques. Dû à l'**ensablement continu**, les navigateurs doivent s'attendre de trouver des profondeurs moindres à certains endroits. Il est recommandé de vérifier auprès de l'autorité locale.

(Q2016-061.9)

Chapitre 4 — Après le paragraphe 212

Insérer : <sup>212.1</sup> Le terminal maritime de la cimenterie McInnis, situé dans l'**anse à la Loutre**, s'étend jusqu'à 445 m de la rive. Le poste d'amarrage, d'une longueur de 330 m, est composé de piliers reliés par une passerelle. La tour de transbordement repose sur le pilier central. Un tunnel de convoyage supporté par des tours relie le terminal aux installations terrestres qui sont bien éclairées. Les profondeurs le long du terminal varient entre 12,2 et 14 m.

(Q2016-061.10)

Chapitre 4 — Attenant au paragraphe 212.1, ajouter le pictogramme de quai.

(Q2016-061.11)

Chapitre 4 — Supprimer le paragraphe 214 et le pictogramme attenant.

(Q2016-061.12)

Chapitre 4 — Supprimer le paragraphe 222

Remplacer par : <sup>222</sup> **Paspébiac** (3198 hab. en 2011) est desservi par un havre de pêche protégé par un brise-lames à l'Ouest et un **quai** public de forme irrégulière à l'Est dont l'extrémité est formée d'un brise-lames laissant un passage d'environ 90 m de large. Des pontons, d'une longueur de 112 m, sont installés pour les pêcheurs au Nord du quai. On retrouve les installations du **port de plaisance** (*Marina de Paspébiac*) au NW du quai. Voir en annexe les services offerts. Les profondeurs (2016) varient entre 2,2 et 5,1 m à l'intérieur du havre. Le havre est desservi par des prises d'eau et d'électricité ainsi qu'une **rampe de mise à l'eau**.

(Q2016-061.13)

Chapitre 4 — Attenant au paragraphe 222, ajouter le pictogramme de port de plaisance.

(Q2016-061.14)

Chapitre 4 — Paragraphe 232

Supprimer : « Ce havre est sujet ... du brises-lames. »

Remplacer par : Les profondeurs indiquées dans les zones draguées sont obtenues par dragages périodiques. Dû à l'**ensablement continu**, les navigateurs doivent s'attendre de trouver des profondeurs moindres à certains endroits et ce jusqu'à 300 m au large de l'extrémité SSW du brise-lames. Il est recommandé de vérifier auprès de l'autorité locale.

(Q2016-061.15)

PARTIE 4 – CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

---

Chapitre 4 — Après le paragraphe 234

Insérer : <sup>234.1</sup> Quatre caissons submergés se trouvent dans la zone draguée à l'approche des pontons.

(Q2016-061.16)

Chapitre 4 — Attenant au paragraphe 234.1, ajouter le pictogramme d'avertissement.

(Q2016-061.17)

Chapitre 4 — Supprimer le paragraphe 250

Remplacer par : <sup>250</sup> Le **quai** public de Carleton est administré par *Transports Canada*. D'une longueur de 245 m, il offre des profondeurs de 5,5 m du côté SE et de 7,2 à 8,0 m du côté NW. Son extrémité est en ruine sur 25 m; cette section est clôturée et interdite d'accès et d'amarrage. Le quai est protégé du SE par un brise-lames, formant un bassin pour embarcations. Un **feu** privé s'élève sur l'extrémité du brise-lames. L'entrée est protégée par un brise-lames flottant qui s'étend de 60 m depuis l'extrémité du quai. Trois **feux** privés sont posés sur ce brise-lames. Un quai éperon d'une longueur de 25 m, servant aux pêcheurs et mariculteurs, s'avance au milieu du quai du côté SE. Un **feu** saisonnier (*1364*) s'élève sur l'extrémité du quai.

(Q2016-061.18)

Chapitre 4 — Supprimer le paragraphe 273

Remplacer par : <sup>273</sup> Le chenal d'accès est dragué à 3 m tandis que les premiers 150 m du quai offrent une profondeur (2016) de 2,6 m alors qu'elle passe de 1,2 à 1,6 m à l'extrémité du bassin. La profondeur est à 1,5 m vers les pontons situés au SW du quai.

(Q2016-061.19)

Chapitre 4 — Après le paragraphe 273

Insérer : <sup>273.1</sup> Les profondeurs indiquées dans les zones draguées sont obtenues par dragages périodiques. Dû à l'**ensablement continu**, les navigateurs doivent s'attendre de trouver des profondeurs moindres à certains endroits. Il est recommandé de vérifier auprès de l'autorité locale.

(Q2016-061.20)

Chapitre 4 — Paragraphe 275

Supprimer : « Des **récifs** artificiels sont ... à l'Est de L'Anse-à-Beaufils. »

Remplacer par : Des **récifs** artificiels sont aménagés aux endroits suivants : à 0,9 et 1,4 mille au Nord du cap d'Espoir (*48°25'N, 64°19'W*) et à 0,8 et 1 mille à l'ENE de L'Anse-à-Beaufils.

(Q2016-030.2)

PARTIE 4 – CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

---

Chapitre 4 — Supprimer le paragraphe 285

Remplacer par : <sup>285</sup> Le hameau de **Mal-Bay**, sur le rivage Nord de La Malbaie, est desservi par un **quai** brise-lames public; des pontons totalisant 170 m de long sont installés du côté Nord et offrent des profondeurs variant entre 1,3 et 3,5 m. Une **rampe de mise à l'eau** se trouve au NE de l'enracinement du quai. Un **feu** saisonnier (1410) s'élève sur le brise-lames.

(Q2016-061.21)

ATL 110 — Fleuve Saint-Laurent — Cap Whittle/Cap Gaspé aux Escoumins et île d'Anticosti, troisième édition, 2011 —

Chapitre 1 — Paragraphe 352, après « étroite et »

Supprimer : « , à 0,25 mille au Nord ... couvert de 2,2 m d'eau. »

Remplacer par : le fond est encombré par les vestiges d'une épave visibles à marée basse; les navigateurs éviteront de mouiller au-dessus. Le **haut-fond** du Grand Caoui, recouvert de 2,2 m d'eau, gît à 0,25 mille au Nord de l'île.

(Q2016-074.1)

ATL 112 — Fleuve Saint-Laurent — Cap-Rouge à Montréal et rivière Richelieu, troisième édition, 2009 —

Chapitre 2 — Paragraphe 86, après « *QIT-Fer et Titane*. »

Supprimer : « Une **bouée** privée ... de la prise d'eau. »

(Q2016-060.1)

Chapitre 2 — Aux environs du paragraphe 90, **Tableau 2.2 Quais du port de Sorel**  
Porter la correction suivante dans la colonne « **Profondeur** ».

Poste	Profondeur *
14	8,3

(Q2016-060.4)

Chapitre 2 — Paragraphe 91, après « situé à quelque »

Supprimer : 25 m

Remplacer par : 50 m

(Q2016-060.2)

Chapitre 2 — Paragraphe 97, après « varient entre 1,1 et »

Supprimer : 2,2 m

Remplacer par : 1,9 m

(Q2016-060.3)

Chapitre 2 — Aux environs du paragraphe 142, **Tableau 2.3 Quais du terminal de Contrecoeur**  
Porter la correction suivante dans la colonne « **Profondeur** ».

Poste	Profondeur *
1	10,8

(Q2016-073.1)

PARTIE 4 – CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

---

- Chapitre 3 — Paragraphe 7, après « canal de Chambly et par »  
Supprimer : « un **câble aérien** ... de l'autoroute n° 10; »  
Remplacer par : le pont Félix-Gabriel Marchand juste en amont de Saint-Jean-sur-Richelieu;  
(Q2016-060.5)
- Chapitre 3 — Paragraphe 7, après « Hauteur libre : »  
Supprimer : 7,3 m  
Remplacer par : 8,8 m  
(Q2016-060.6)
- Chapitre 3 — Paragraphe 19  
Supprimer : « La profondeur minimale ... de l'autoroute 30. »  
(Q2016-060.7)
- Chapitre 3 — Paragraphe 24, après « déborde de »  
Supprimer : 28 m  
Remplacer par : 40 m  
(Q2016-060.8)
- Chapitre 3 — Paragraphe 24, après « son extrémité est »  
Supprimer : couverte par 4,9 m  
Remplacer par : recouverte par 5,7 m  
(Q2016-060.9)
- Chapitre 3 — Paragraphe 28  
Supprimer : 16 m  
Remplacer par : 17 m  
(Q2016-060.10)
- Chapitre 3 — Supprimer le paragraphe 32 et le pictogramme d'avertissement attendant.  
(Q2016-060.11)
- Chapitre 3 — Paragraphe 34  
Supprimer : Deux **câbles sous-marins**  
Remplacer par : Trois **câbles sous-marins**, dont un est abandonné,  
(Q2016-060.12)
- Chapitre 3 — Paragraphe 37  
Supprimer : 1,1 mille  
Remplacer par : 1,2 mille  
(Q2016-060.13)
- Chapitre 3 — Paragraphe 47  
Supprimer : 10 m  
Remplacer par : 11 m  
(Q2016-060.14)

PARTIE 4 – CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 3 — Supprimer le paragraphe 52

Remplacer par : 52 Le **quai** public de Beloeil se trouve près de l'église; son tableau, d'une longueur de 30 m, offre une profondeur d'eau minimale de 2 m. Des pontons balisés par deux **feux** sont installés au quai. Le **quai** public de Mont-Saint-Hilaire, d'une longueur de 18 m et offrant 1,7 m d'eau, est situé à l'Est du précédent. Entre ces quais, le chenal est balisé par une série de **bouées** latérales et de **bouées** de réduction de vitesse.

(Q2016-060.15)

Chapitre 3 — Supprimer le paragraphe 64

Remplacer par : 64 **Obstructions.** — ● À 2 milles en amont du pont ferroviaire Beloeil, une zone de mouillage interdit s'étend entre les 2 rives en raison de la présence de **pipelines sous-marins**. ● À 2,4 milles en amont du pont ferroviaire Beloeil, des **câbles aériens** à haute tension, laissant une hauteur libre de 27 m, franchissent la rivière.

(Q2016-060.16)

Chapitre 3 — Après le paragraphe 69

Insérer : 69.1 Un autre **port de plaisance** (*Centre Nautique Poseidon*) se trouve juste à l'Ouest du mur d'approche à l'entrée du canal. Se référer à l'annexe pour les services offerts.

(Q2016-060.17)

Chapitre 3 — Attendant au paragraphe 69.1, ajouter le pictogramme de port de plaisance.

(Q2016-060.18)

Chapitre 3 — Paragraphe 72, après « la neuvième est située à Saint-Jean-sur-Richelieu. »

Supprimer : « Un mur d'approche ... l'entrée de l'écluse n° 1. »

Remplacer par : Un mur d'approche de béton, en ruine, s'étend sur 160 m à l'entrée aval du canal. Les embarcations peuvent s'amarrer sur un ponton d'attente, d'une longueur de 90 m, du côté Ouest du mur, où les profondeurs varient entre 2,9 et 3,4 m.

(Q2016-060.19)

Chapitre 3 — Aux environs du paragraphe 72, **Tableau 3.1 Dimensions limites du canal de Chambly**

Porter les corrections suivantes dans les colonnes « **mètres** » et « **Remarques** ».

	mètres	Remarques
Hauteur libre	8,8	Pont Félix-Gabriel Marchand

(Q2016-060.22)

Chapitre 3 — Après le paragraphe 73

Insérer : 73.1 **Obstructions.** — ● On signale la présence de vestiges d'un ancien pont ferroviaire à 120 m en aval de l'écluse n° 8. Les navigateurs sont priés d'être prudents et de passer au centre du chenal.

(Q2016-060.20)



PARTIE 4 – CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

Chapitre 3 — Paragraphe 76, après « une hauteur libre de »  
Supprimer : 7,3 m  
Remplacer par : 9,2 m  
(Q2016-060.21)

Chapitre 3 — Paragraphe 81  
Supprimer : offre des profondeurs de 1,8 à 2,4 m  
Remplacer par : offrent des profondeurs de 1,1 à 2,0 m  
(Q2016-060.23)

Chapitre 3 — Paragraphe 84, après « 76 m dans la rivière. »  
Supprimer : « Un autre **port de plaisance** ... (à bascule). »  
(Q2016-060.24)

Chapitre 3 — Paragraphe 91  
Supprimer : Un **câble sous-marin** à haute tension traverse  
Remplacer par : Deux **câbles sous-marins** à haute tension traversent  
(Q2016-060.25)

Chapitre 3 — Paragraphe 100, après « (45°06'N, 73°18'W). »  
Insérer : Un autre **port de plaisance** (*Ben Marina*) se trouve à  
0,9 mille en amont, face à la **pointe Naylor**.  
(Q2016-060.26)

Chapitre 3 — Paragraphe 108, après « l'eau est élevé. »  
Supprimer : « Un **port de plaisance** ... services offerts. »  
(Q2016-060.27)

ANNEXE — **Tableau des services aux ports de plaisance**  
CHAPITRE 3 : Rivière Richelieu, de Sorel-Tracy au lac Champlain  
Insérer la ligne ci-dessous en bas de celle de **Marina de Chambly** pour les services offerts au Centre nautique Poseidon.

Centre nautique Poseidon Chambly	514-572-4726	24	4				E			•	•	•	•	T				
-------------------------------------	--------------	----	---	--	--	--	---	--	--	---	---	---	---	---	--	--	--	--

(Q2016-060.28)

ANNEXE — **Tableau des services des ports de plaisance**  
CHAPITRE 3 : Rivière Richelieu, de Sorel-Tracy au lac Champlain  
Supprimer l'information concernant **Marina Noyan** à Noyan et **Marina Iberville Performance Marine** à Saint-Jean-sur-Richelieu.  
(Q2016-060.29)

ATL 120 — Labrador — Camp Islands à Hamilton Inlet, première édition, 2004 —

Chapitre 1 — Paragraphe 33, après « du quai est arquée. »  
Insérer : En 2016, ce quai était en ruine; la **prudence** s'impose.  
(N2017-01.2)

PARTIE 4 – CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES

---

Chapitre 1 — Paragraphe 104

Supprimer : « Les **bouées** lumineuses ... de Grove Island. »

Remplacer par : Les **bouées** lumineuses de bâbord (270.93, 272),  
marquées respectivement « NA7 et NA9 », et les  
**bouées** lumineuses de tribord (271, 271.5),  
marquées respectivement « NA8 et NA10 »,  
jalonnent les eaux peu profondes des côtés Est et  
Sud de Grove Island.

(N2017-01.3)

Chapitre 3 — Paragraphe 249

Supprimer : 26 pieds (8 m)

Remplacer par : 24 pieds (7,2 m)

(N2017-01.4)

ATL 121 — Labrador — Hamilton Inlet à Cape Chidley (y compris Button Islands et Gray Strait), deuxième édition, 2016 —

Chapitre 2 — Paragraphe 186

Supprimer : (55°58'N, 60°06'W)

Remplacer par : (55°59,6'N, 60°01'W)

(N2017-01.5)

CEN 301 — Fleuve Saint-Laurent, Montréal à Kingston, deuxième édition, 2010 —

Chapitre 3 — Supprimer les paragraphes 163 et 164

Remplacer par : 163 *Cartes \*1435, 14770. — Le village de **Morristown** (New York) ainsi que son havre d'embarcations, situé dans le rivage d'un petit embranchement, se trouvent sur le côté SE du fleuve, à la hauteur de Three Sisters Islands. En 2016, un bassin dragué, situé immédiatement au large du quai public, offrait des profondeurs variant entre 5 et 9 pieds (1,5 et 2,7 m).*

(C2017-001.01)

CEN 308 — Canal Rideau et rivière des Outaouais, première édition, 2003 —

Chapitre 8 — Paragraphe 3, après « Les **hauteurs libres** sont de »

Supprimer : 15 m

Remplacer par : 13,4 m

(C2017-02.01)

Chapitre 8 — Paragraphe 10, après « laisse une hauteur libre de »

Supprimer : 15 m

Remplacer par : 13,4 m

(C2017-02.02)

PARTIE 5 – CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME

Les modifications sont surlignées en **jaune**.

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caractéristiques du feu	Hauteur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au-dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	----------------------------	---	-------------------------	---	--

TERRE-NEUVE

144.5	<i>Graley Rock - Bouée à sifflet lumineuse QV1</i>						<b>Rayer du livre.</b>  Carte:4825 <b>Éd. 02/17 (N17-005)</b>
324 <b>H0062</b>	<b>Drawbucket Tickle, feu</b>	56 08 59.1 060 52 19.7	Fl W 3s	14.0	6	Tour à claire-voie <b>rectangulaire</b> , marque de jour <b>rectangulaire rouge</b> , bande horizontale blanche. 5.8	Lum. 0.5 s; obs. 2.5 s. Saisonnier.  Carte:5049 <b>Éd. 02/17 (N17-004)</b>
324.5 <b>H0059.6</b>	<b>Hen and Chickens, feu</b>  Racon . - (W) Bandes X & S	56 30 39.5 060 38 37.5	Fl W 3s	24.2	5	<b>Tour cylindrique, rouge avec bande horizontale blanche.</b> 4.7	Lum. 0.5 s; obs. 2.5 s. À longueur d'année.  Carte:5051 <b>Éd. 02/17 (N17-003)</b>

ATLANTIQUE

<b>1561.6</b>	<b>Rivière Nétagamiou, feu amont</b>	<b>50 28 49.1 059 35 56.6</b>	<b>Fl Y 4s</b>	<b>.....</b>	<b>4</b>	<b>Mât cylindrique.</b> 1.2	<b>Aide privée.</b> Saisonnier.  Carte:4468 <b>Éd. 02/17 (Q16-199)</b>
2335 <i>H2484</i>	Côté Est de l'île. 45 41 06.8 île Sainte-Thérèse - alignement aval 073 27 32.7		F G .....	11.9	8	Tour à claire-voie, marque de jour lattée <b>rouge fluorescent</b> , bande verticale noire. 6.2	Visible 360°. Intensité renforcée sur l'alignement. À longueur d'année.
2336 <i>H2484.1</i>	212°53' 152.7m du feu antérieur.		F G .....	18.1	14	Tour à claire-voie, marque de jour lattée <b>rouge fluorescent</b> , bande verticale noire. 13.1	Visible sur l'alignement. À longueur d'année.  Carte:1310 <b>Éd. 02/17</b>

EAUX INTÉRIEURES

<b>711.4</b>	<b>Rivière Thames – Bouée lumineuse XT2</b>	<b>42 20 24.2 082 28 06.7</b>	<b>Fl R 4s</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>	<b>Rouge, marquée "XT2".</b>	<b>Saisonnier.</b>  Carte:14850(É.-U.) <b>Éd. 02/17 (B16-013)</b>
711.5	<i>Rivière Thames - Bouée lumineuse T</i>						<b>Rayer du livre.</b>  Carte:14850(É.-U.) <b>Éd. 02/17 (B16-014)</b>



**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION**

Nom du navire ou de l'expéditeur : ..... Date : .....

Adresse de l'expéditeur : .....  
Numéro Rue

Ville : ..... Prov. / Pays : ..... Code Postal/ Zip Code : .....

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur : .....

Date de l'observation : ..... Heure (UTC) : .....

Position géographique : .....

Coordonnées de la position: Lat : ..... Long : .....

Méthode de positionnement :  DGPS  GPS avec WAAS  GPS  Radar  Autre

Système de référence géodésique utilisé :  WGS 84  NAD 27  Autre

Exactitude estimée de la position : .....

N°. de la carte : ..... Informations :  NAD 27  NAD 83

Édition de la carte : ..... Dernière correction appliquée : .....

Publications en cause (mentionner l'édition et la page) : .....

\*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*) : .....

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

*Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Chef, Avis aux navigateurs  
Garde côtière canadienne  
Ministère des Pêches et Océans  
Montréal, QC, H2Y 2E7  
[Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca](mailto:Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca)

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

**OU**

Directeur général, Service hydrographique du Canada  
& services océanographiques.  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa, ON, K1A 0E6  
[CHSINFO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:CHSINFO@dfo-mpo.gc.ca)

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaires.

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante: [info@dfo-mpo.gc.ca](mailto:info@dfo-mpo.gc.ca)